

Service Développement Durable

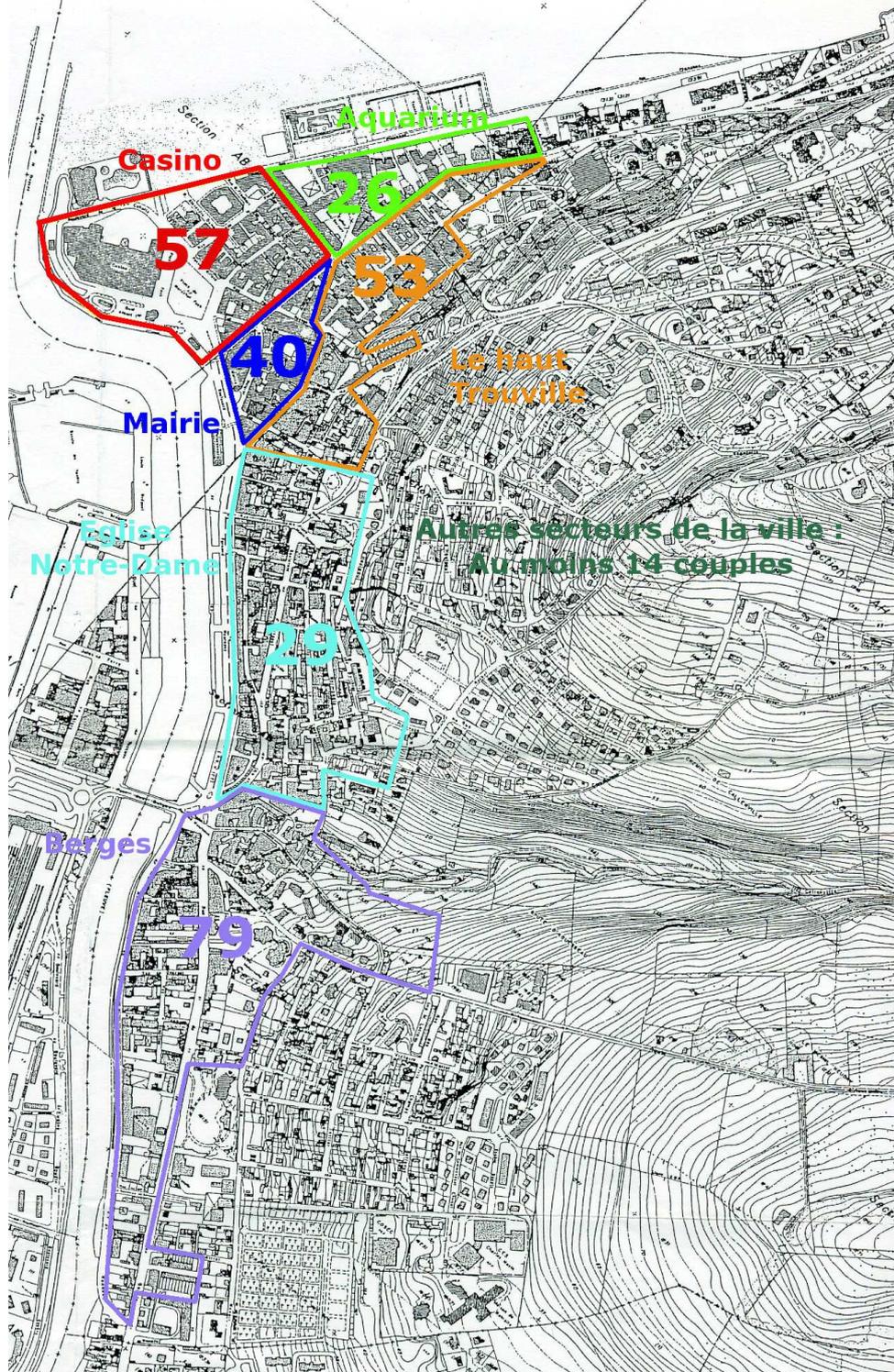
Référence : DT/2021-173

RAPPORT ANNUEL 2021 – CAMPAGNE DE STERILISATION DES ŒUFS DE GOELANDS ARGENTES

I – Rappel de la justification de la demande et de la localisation des zones de fréquentation

Cf. courrier de demande du 10 novembre 2021 ci-joint.

Les goélands nichent principalement sur le secteur de la ville basse, voir ci-dessous, la carte des couples nicheurs certains par quartier observés en 2021 (rapport GONm 2021) :



II – Description des mesures de prévention mises en place pour limiter la fréquentation par les laridés

La ville de Trouville-sur-Mer équipe, depuis de nombreuses années, les habitants en conteneurs à ordures ménagères possédant un couvercle, empêchant ainsi l'accès à la nourriture pour les goélands. Elle informe aussi sur le fait de veiller à ce que les couvercles soient bien fermés par les habitants jetant leurs poubelles dans les conteneurs sur les points de regroupement.

Un courrier a aussi été fait à l'attention des pêcheurs de la ville pour leur dire de rejeter leurs déchets de pêche au large plutôt que dans la zone portuaire.

Dix panneaux d'information sur les espèces d'oiseaux marins présents sur la commune précisant qu'il est interdit de les nourrir ont été posés à différents endroits du quai et de la ville et d'autres panneaux d'interdiction ont été mis le long du quai (voir ci-dessous).



Le goéland argenté
Larus argentatus

- > Longueur : 55-60 cm
- > Envergure : 120-140 cm
- > Poids : ± 3 kg
- > Ailes : gris clair à pointes noires et blanches
- > Pattes : couleur chair
- Le goéland argenté est l'espèce la plus commune

La «bonne attitude»

Alors que la population totale de cette espèce diminue en France, les populations s'accroissent en ville depuis les années 1990 car les goélands y trouvent nourriture et tranquillité.

Alfin de réduire les nuisances qu'ils peuvent occasionner (bruit, salissures, détérioration des toits, agressivité...), il faut limiter les ressources en nourriture pour ces oiseaux et favoriser le retour de l'espèce dans son milieu naturel (falaises littorales, îles, plages et dunes).

- Bien fermer les sacs poubelles et les conteneurs
- Ne pas nourrir les oiseaux
- Nettoyer les toits régulièrement
- Poser des écopics ou des câbles tendus sur les toits des bâtiments (subvention possible)

Certains techniques de régulation sont déjà utilisées par la collectivité : fuil laser, fauconnes, distribution des œufs (1^{ère} campagne effectuée en 2018).

Règlementation

Les goélands sont des espèces protégées par arrêté et, à ce titre, l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation de ces espèces, ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat sont **INTERDITS**.

Cycle annuel pour la majorité des goélands argentés

Hiver	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	AOÛT
				Éclosion		
			Accouplements			

Document réalisé avec l'aide du COTOM.



Le goéland brun
Larus fuscus

- > Longueur : 48-56 cm
- > Envergure : 117-130 cm
- > Poids : ± 900 g
- > Ailes : gris foncé
- > Pattes : jaunes

Le goéland marin
Larus marinus

- > Longueur : 60-75 cm
- > Envergure : 140-160 cm
- > Poids : ± 1,6 kg
- > Ailes : noires
- > Pattes : couleur chair pâle
- Le goéland marin est un prédateur du goéland argenté.

La «bonne attitude»

- Bien fermer les sacs poubelles et les conteneurs
- Ne pas nourrir les oiseaux
- Nettoyer les toits régulièrement
- Poser des écopics ou des câbles tendus sur les toits des bâtiments (subvention possible)

Ces deux espèces de goélands fréquentent les zones côtières et nichent à partir d'avril-mai sur les falaises littorales, les îles, les plages et dunes mais aussi, sur les bâtiments des villes. En dehors de la période de reproduction, ils peuvent se rencontrer à l'intérieur des terres.

En période de reproduction (février à août), l'activité sonore des goélands commence tôt le matin et ne s'achève que tard le soir. Le cri d'un goéland peut exprimer la monotonie, la peur, mais aussi un avertissement ou une demande.

Le goéland est omnivore. Il se nourrit de mollusques, poissons, œufs, poissons et également de déchets en tout genre, c'est pourquoi il fréquente les ports de pêche et parfois les décharges.

Les goélands bruns et marins sont des espèces protégées par arrêté au même titre que le goéland argenté mais ne peuvent subir un traitement de leurs œufs.

Règlement sanitaire départemental

Selon l'article 120 du règlement sanitaire départemental du Calvados « il est interdit de jeter ou disposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, ... »

Document réalisé avec l'aide du COTOM.



NE PAS LES NOURRIR

SVP

Art N°120 du 07/06/1985 du règlement sanitaire.

La commune subventionne aussi, à hauteur de 30%, la mise en place de dispositifs anti-volatiles tels que les écopics ou les câbles tendus.

III – Déroulement des opérations de stérilisation des œufs de goélands argentés 2021

1) Calendrier d'interventions (*Cf. aussi rapport GONm 2021 et bilan EMPG 2021*)

- Repérage des nids de goélands marins par le GONm : 11 mai 2021
- 1^{er} passage de stérilisation : du 17 au 19 mai 2021
- Comptage et repérage des nids de goélands argentés par le GONm : 3 juin 2021
- 2^{ème} passage de stérilisation : du 7 au 10 juin 2021
- Comptage et repérage des nichées de goélands par le GONm : 25 et 28 juin 2021

2) Méthodologie utilisée

Pulvérisation d'un produit stérilisant (*FINAVESTAN, fiche jointe*) par une équipe de techniciens cordistes intervenant sur les toits de la ville accessibles et sécurisés, avec la nacelle de la ville, accompagnés d'un agent des services techniques et selon les demandes d'interventions faites par les propriétaires ou les syndics de copropriétés.

3) Zones traitées (*Cf. rapport du GONm 2021 et bilan EMPG 2021*)

La ville a été délimitée en plusieurs secteurs depuis la 1^{ère} campagne de stérilisation en 2010 :

- Casino, Aquarium, Mairie, le haut Trouville, Eglises Notre Dame, Berges et autres.

Le secteur « Autres » n'est pas systématiquement traité sauf ponctuellement si des demandes de particuliers sont enregistrées.

4) Les raisons pour lesquelles certaines zones n'ont pu être traitées

Tous les toits sécurisés ayant des nids visibles et accessibles ont pu être traités.

37 adresses ont été visitées par les techniciens cordistes alors qu'il n'y avait pas de nids à stériliser (demandes des propriétaires reçues sans vérification possible de présence de nids).

5) Résultats constatés (*Cf. Bilan détaillé EMPG 2021*)

		1er passage	2ème passage
Nombre de toitures visitées		162	182
Nombre de nids traités		145	101
Nombre d'œufs traités		368	203

Nids traités par secteur	1er passage	2ème passage
Casino	34	23
Aquarium	11	10
Mairie	30	20
Le haut Trouville	37	23
Eglise Notre-Dame	12	11
Berges	21	14

Oeufs traités par secteur	1er passage	2ème passage
Casino	84	43
Aquarium	29	22
Mairie	77	44
Le haut Trouville	88	48
Eglise Notre-Dame	31	20
Berges	59	26

IV – Evaluation de la mise en œuvre de la dérogation

1), 2) et 3) (Cf. rapport du GONm 2021).

D'après les recensements effectués à partir des points d'observation, 307 couples de goéland argenté avec au moins 239 nids étaient présents sur la ville de Trouville-sur-Mer en 2021.

De 2012 à 2018 le nombre de couples avait fluctué dans une fourchette de l'ordre de 300 à 350 couples. Il était plus faible en 2019 et 2020 (un peu moins de 270) pour retrouver en 2021 un niveau d'un peu plus de 300 couples.

Le plus fort accroissement s'est produit entre 2005 et 2012 et depuis nous observons plutôt une diminution.

4) Description des mesures compensatoires prises en faveur du Goéland argenté, pour compenser l'impact sur l'espèce

Tous les ans, depuis au moins 2017, la ville octroie une subvention de 1500 euros au centre de sauvegarde La Dame Blanche, situé à Saint Julien de Mailloc (<https://parcanimalierdeladameblanche.fr/>). Il en est prévu de même en 2022.

Cette association est l'un des principaux centres de sauvegarde de France à accueillir l'ensemble de la faune sauvage européenne. La Dame Blanche accueille, chaque année, plus d'un millier d'animaux sauvages en détresse, dont les goélands argentés, qui sont soignés gratuitement et dont l'objectif est le retour au milieu naturel.

En saison estivale, une communication est faite aux particuliers trouvant un goéland blessé ou tombé du nid via l'accueil de la mairie. L'association ne se déplace pas chez des particuliers pour récupérer des animaux blessés car ils ont un accord avec la clinique vétérinaire CALM de Deauville et passent régulièrement par les récupérer.

Comme À La Maison 32 – 34, Avenue Hocquart de Turtot 14800 Deauville 07 84 93 59 78.

Le particulier doit déposer l'animal à leur cabinet.